Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 84

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: O.F. / H.P.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De-ci, De-là...

Nous attirons très spécialement l'attention de nos lecteurs sur la campagne de moralité publique qui va être menée dans la Suisse romande, sur l'initiative du Secrétariat d'Hygiène sociale et morale.

L'organisation de cette campagne variant suivant les régions, nous ne pouvons en présenter ici, sauf pour Genève, le programme précis. D'après nos renseignements, à Lausanne, à côté de conférences publiques, des associations de tout genre feront donner à leurs membres des causeries sur la moralité, des pasteurs prêcheront sur ce sujet, dont on parlera également dans les écoles. A Serrières, une conférence spéciale sera faite aux ouvriers de la fabrique Suchard. A la Chaux-de-Fonds, les parents des élèves des écoles seront réunis pour entendre parler de leur responsabilité, etc., etc.

A Genève, il est prévu, du 12 au 19 octobre, une semaine de moralité publique, dont nous reproduisons ci-après le programme détaillé:

Dimanche 12 octobre, 8 h. 30 du soir, Salle Centrale: *L'immoralité destructrice du progrès*, par M. le past. F. Thomas.

Lundi 13 octobre, 8 h. 30, conférences: *a*) pour hommes, Salle des Jurés, Bâtiment Electoral, *Contaminés et contaminateurs*, par le Dr Ch. Du Bois; *b*) pour femmes, Salle de la rue du Môle, *Les Foyers en péril*, par Mlle Renée Warnery, docteur en médecine.

Mardi 14 octobre, 8 h. 30 du soir, conférences: *Faut-il que jeunesse se passe?* *a*) pour hommes, Salle des Jurés, par M. G. Favre, secrétaire de l'U. C. J. G.; *b*) pour femmes, Salle de la rue du Môle, par Mme Oliphant, commissaire de l'Armée du Salut.

Mercredi 15 octobre, 8 h. 30, conférences: *Les plaisirs malsains*, a) pour hommes, Salle des Jurés, par M. le past. Ch. Cellérier; *b*) pour femmes, rue du Môle, par Mme W. Malan, colonelle de l'Armée du Salut.

Jeudi 16 octobre, 8 h. 30, salle de réunion de la Chambre de Travail, conférence pour hommes et femmes: *Immoralité et alcoolisme*, par le Dr Victor Demole.

Vendredi 17 octobre, même heure, même salle, conférence pour hommes et femmes: *Immoralité et pornographie*, par M. le past. Secrétan et Mlle E. de Keyserling, secrétaire de l'U.C.J.F.

Samedi 18 octobre, même heure, même salle, conférence pour hommes et femmes: *La morale sexuelle et ses lois*, par le Dr Liengme (Vaumarcus).

Dimanche 19 octobre, même heure, même salle, conférence pour hommes et femmes: *Moralité et progrès social*, par M. le pasteur Dartigue.

Notre féminisme contemporain est trop préoccupé des questions de morale sociale, et de leurs infinies répercussions, trop persuadé de leur connexion avec notre propre mouvement, pour qu'il soit nécessaire d'insister auprès de nos lecteurs et lectrices sur l'importance de la manifestation qui se prépare.

* * *

Nous avons reçu les premiers numéros de *Die Stimme der Frau*, nouveau journal suffragiste publié par le Comité d'action saint-gallois en faveur du suffrage des femmes. Très bien rédigée, cette feuille, dont l'abonnement ne coûte que 2 fr. pour dix numéros, paraîtra à intervalles irréguliers suivant les nécessités de la campagne à mener dans le canton de Saint-Gall, où, comme le savent nos lecteurs, le Grand Conseil discutera de notre revendication dans sa prochaine session. Nous engageons vivement toutes celles qui s'intéressent au développement de notre mouvement en Suisse allemande à soutenir, en s'abonnant à ce petit journal, l'effort des suffragistes de la Suisse orientale. (Administration: Heinestrasse 23, Saint-Gall.)

D'autre part, nous signalons à nos lecteurs électeurs comme à toutes celles de nos lectrices qui s'intéressent — et nous espérons que c'est le grand nombre d'entre elles! — à la prochaine consultation populaire fédérale, c'est-à-dire aux élections du Conseil National du 26 octobre, la très claire petite brochure que viennent de publier deux jeunes juristes romands, MM. A. Krafft et A. Leresche: *L'électeur et le renouvellement du Conseil national d'après le système proportionnel.* (Lausanne, imprimerie de la Concorde.) Si l'on réfléchit que c'est la première fois qu'est appliquée la R. P. en matière fédérale, que la loi fédérale diffère sur bien des points des systèmes fonctionnant dans nos cantons, on se rendra compte de l'utilité qu'offre, soit pour le simple électeur soucieux de s'acquitter de son devoir avec conscience et intelligence, soit pour ceux qui seront appelés à fonctionner dans les bureaux électoraux et à pratiquer des opérations arithmétiques compliquées au premier abord, l'heureuse initiative de MM. Krafft, et Leresche.

* * *

On nous écrit:

« A l'Hôtel des Familles, à Vevey, le 2 septembre, une dizaine de personnes, représentant les œuvres sociales ou les sociétés féminines de Vaud, se groupaient autour de Mme von Orelli, de Zurich, la créatrice des Restaurants sans alcool de la Suisse allemande. Avec la journée de huit heures, qui va donner de plus grands loisirs aux ouvriers, la question de créer des salles ou maisons de commune est devenue opportune. Il faut offrir à la nation l'occasion de bien employer ce temps de liberté en mettant à sa disposition des salles, ou, si possible, des maisons de distraction, des locaux où la lecture, l'étude, la musique — et même où l'on pourra prendre un repas simple — seront accessibles. C'est pourquoi un comité d'initiative s'est constitué à Vevey, et d'après les conseils si pleins de bienveillance et de charme, si riches d'expérience de Mme von Orelli, il appelle à lui, au seul point de vue social, sans couleur politique ou religieuse, toutes les bonnes volontés. On peut aviser de son intérêt à la question, de sa sympathie au mouvement, et en attendant que soit institué le comité d'action, M. le Dr Robert Hercod, Lausanne. » O. F.

Une abonnée nous communique l'appel suivant:

« Les lectrices du *Mouvement Féministe* voudraient-elles collaborer à une œuvre modeste d'entr'aide féminine, bien intéressante et touchante? Il s'agit d'une petite clinique, destinée, à Leysin, aux jeunes filles françaises: *la Pâquerette.* Ouverte par un banquier lyonnais, en mémoire de sa femme, morte à Leysin, cette maison hospitalière est entièrement entretenue par son fondateur (les pensionnaires ne paient qu'une finance quotidienne de 2 fr). Et là, les jeunes malades sont pourvues de tout, sauf... de livres! Pour celles qui peuvent encore se promener à petits pas, ou occuper un peu leurs doigts, la vie de cure n'est pas complètement dépouillée. Mais il y en a d'autres, immobilisées, couchées sur le dos depuis des mois, peut-être des années! Pouvons-nous, nous mères, femmes actives et bien portantes, envisager sans une profonde pitié un sort aussi douloureux? Il ne tient qu'à nous de l'adoucir un peu en faisant geste de complaisance, bien simple: rassembler ce que nous trouverons, au fond de nos bibliothèques, livres abandonnés, revues illustrées ou non, livraisons vieillies. Les envoyer à Mlle A. Monnier, Pension Mon Séjour, Tour-de-Peilz. Après nos soldats mobilisés, après les internés, nous penserons, n'est-ce pas, avec sympathie, aux jeunes filles de France malades à Leysin. » H. P. M.

Les Femmes et la Chose publique

Chronique parlementaire vaudoise

Parmi les sujets traités au Grand Conseil vaudois pendant ses séances du commencement de septembre, citons en premier lieu le projet de loi, adopté en premier débat, révisant la loi actuelle sur la vente au détail des boissons alcooliques et sur la police des établissements publics, projet qui, à plusieurs égards, marque un progrès sur l'état actuel de la législation sur la matière. Ce projet élève de 16 à 17 ans l'âge auquel la fréquentation des auberges est permise aux jeunes gens, et institue une patente spéciale, d'un prix élevé, pour la vente des liqueurs fabriquées. La législation fédérale, il est vrai, n'autorise pas les cantons à faire cette interdiction, mais le Grand Conseil pourrait essayer d'entrer dans cette voie et exprimer le sentiment que cette mesure serait désirable. Après l'interdiction de l'absinthe, qui a fait honneur à notre canton, celui-ci pourrait de nouveau faire le premier pas et montrer l'exemple. Le Conseil d'Etat s'informera auprès des autorités fédérales de la possibilité d'interdire les liqueurs façon et artificielles.

Très sympathiques nous ont été : la pétition du parti jeune-radical préconisant la construction d'habitations salubres et bon marché; la motion Lucien Mercier, demandant, à l'occasion